



Syndicat
CFTC
La Vie à Défendre
FINANCES

DGFIP :



La DGFIP se déconfiner, progressivement. Le PRA a succédé au PCA. La DGFIP a lancé un vaste chantier de GT qui vont jalonner le retour progressif à une activité normale. Elle entend tirer tous les enseignements de la gestion de cette crise. L'avenir nous dira dans quel sens nos missions et les conditions de leur exercice seront affectées par les leçons tirées, afin de définir ce que sera "l'activité normale" de demain.

DOUANES :

A mi-juin, la DGDDI reprend progressivement un fonctionnement tendant vers la normale, avec plus de la moitié de ses effectifs ayant repris le travail en présentiel, un quart demeurant en télétravail, et les agents en ASA pour diverses causes restant encore nombreux. La Douane a fortement été mise à contribution durant toute la durée de la crise, notamment au moment où l'importation de matériel sanitaires et les contrôles y afférant revêtaient de lourds enjeux de santé publique. Pour les douaniers exerçant en aéroports, ou sur le trafic ferroviaire international, l'activité demeure réduite et les agents devront faire preuve de réactivité pour accompagner en temps réel le retour des flux. Parmi les collègues, l'ambiance de travail n'est pas toujours au beau fixe : l'ordonnance concernant les jours de congé imposés, comme la distribution à géométrie variable de la prime exceptionnelle, ont semé le trouble et la confusion auprès des agents déjà éprouvés psychologiquement.



INSEE



Dans le cadre du PRA Insee, seul 15 % des agents étaient autorisés à reprendre une activité sur site, ce qui permettait aux agents en travail à domicile de travailler avec des connexions certes restreintes mais de moins en moins en tension.

La phase 2 prévoit désormais un taux de 65% de présence sur site d'ici fin juin alors que l'accueil de nos enfants en établissement n'est pas garanti jusqu'aux vacances scolaires.

Ceci pose le double dilemme, d'une part de conjuguer travail en présentiel et enfants à garder et d'autre part de réduction du travail à domicile alors que les limites de connexion sont levées depuis début juin.

Les dernières semaines d'écoles risquent d'être encore difficiles à gérer pour certains parents.

DGCCRF

Si preuve manquait, la crise que nous venons de traverser a démontré toute l'aberration des DDI & DIRECCTE.

La plupart des collègues, y compris dans les SCN & en AC, ne disposaient pas des moyens informatiques adéquats ; hors, nombre aurait pu télétravailler.

La situation a également démontré le manque de moyens humains dont nous disposons pour assurer l'efficacité de notre administration. Ce ne sont pas quelques nouveaux textes nous donnant habilitation qui changeront les choses.



Nous le répétons sans cesse : nous exigeons des moyens humains & techniques, le retour à l'unicité de commandement, des implantations géographiques au plus proche du public.

Quand l'on constate qu'aussi bien le ministère de l'intérieur que celui des affaires sociales sont incapables d'indiquer la position de chaque collègue, c'est inquiétant !

Inquiétant au point d'émouvoir Bruno Le Maire qui s'est déclaré insatisfait de l'organisation actuelle ! Nous attendons donc ses propositions.

Pour autant, nous dénonçons encore et toujours la qualité du dialogue social à la DGCCRF : malgré des audioconférences qui ressemblaient à des questions/réponses, notre DGère continue à avancer ses pions : généralisation des postes à profil, installation à marche forcée du CNRP, « mutations » intra-bureaux au sein de l'AC, accueil faramineux à l'ENCCRF, etc...

Tout cela, la CFTC ne s'en satisfait pas ! Nous continuerons à défendre l'intérêt des collègues !